

Les migrations constituent une stratégie d'adaptation évidente face aux modifications de l'environnement causées par les changements climatiques (montée du niveau des mers, désertification, intensification des catastrophes naturelles, etc.). Mais toutes les populations ne réagissent pas de la même façon. En particulier, les plus vulnérables manquent généralement de ressources suffisantes pour migrer. En outre, quand elles ont lieu, les migrations sont avant tout internes. Point donc de grandes « marées humaines » vers les pays riches...

Migrations

Une stratégie d'adaptation ?

*iddri
13, rue de l'Université
75007 Paris
francois.gemenne@iddri.org
www.iddri.org

FRANÇOIS GEMENNE

INSTITUT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES RELATIONS INTERNATIONALES*

Si l'environnement a toujours été un facteur important de migrations, les impacts attendus du changement climatique transforment la relation complexe qui existe entre les dégradations de l'environnement et les flux migratoires, qu'ils soient forcés ou volontaires. Quoique l'on sache encore peu comment les populations réagissent aux dégradations de l'environnement, les « migrations climatiques » sont généralement présentées comme l'une des conséquences les plus dramatiques du réchauffement global. Cette conception participe largement d'une vision déterministe du phénomène, dans laquelle les migrants seraient uniquement présentés comme des victimes sans ressources. Une série de recherches empiriques montre pourtant que la migration peut également être une stratégie adoptée par les individus pour s'adapter aux dégradations de leur environnement immédiat, pour peu qu'on leur en donne les moyens (Van der Geest, 2008 ; Poncelet, Gemenne et Martiniello, 2008).

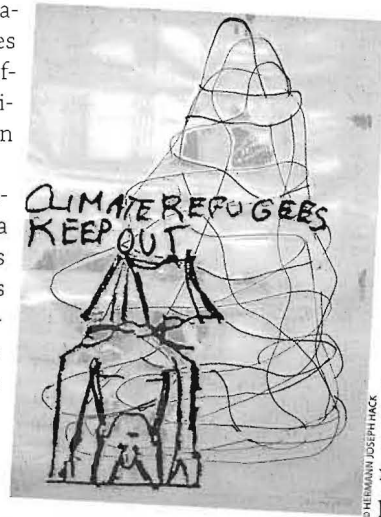
LES IMPACTS SUSCEPTIBLES DE PROVOQUER DES FLUX

MIGRATOIRES Le changement climatique n'est pas un phénomène uniforme : ses effets se traduiront par une multitude d'impacts sur l'environnement, aux conséquences diverses. On distingue généralement trois types d'impacts du changement climatique susceptibles de provoquer des flux migratoires significatifs : l'intensité accrue des catastrophes naturelles, la hausse du niveau des mers et la raréfaction des ressources d'eau potable (le stress hydrique). Ces trois types de changement ne produiront pas des migrations similaires et n'appellent pas des stratégies d'adaptation identiques.

En premier lieu, le changement climatique se traduira par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles : les inondations seront ainsi plus nombreuses, et les ouragans plus violents. Au cours des dernières années, le nombre de catastrophes naturelles a déjà augmenté significativement, en premier lieu à cause de la plus grande vulnérabilité des populations exposées : une catastrophe n'est jamais purement naturelle, mais résulte de la rencontre entre un risque naturel et une popu-

lation vulnérable. Alors que la vulnérabilité des populations s'est accrue au cours des dernières années, le changement climatique augmentera les risques naturels. Les catastrophes naturelles affectent les pays du Sud de manière disproportionnée, et l'Asie est de loin le continent le plus touché. On a longtemps imaginé que les catastrophes naturelles ne provoquaient pas de flux migratoires à proprement parler, mais plutôt des déplacements temporaires de population. Depuis Katrina, on sait désormais que cette affirmation est fausse : près de la moitié de la population de La Nouvelle-Orléans n'est jamais revenue dans la ville. Contrairement à une idée reçue, les déplacements provoqués par les catastrophes naturelles n'offrent pas toujours la possibilité d'un retour dans la région d'origine.

Un autre impact du changement climatique sera la hausse du niveau des mers, provoquée à la fois par l'expansion thermique des océans et la fonte des calottes glaciaires. On estime ainsi que le niveau des océans montera d'environ un mètre d'ici à la fin de ce siècle, même si des variations régionales se produiront. Les régions côtières et deltaïques comptent parmi les plus densément peuplées : de nombreuses métropoles y sont installées et seront directement menacées d'inondation si des mesures d'adaptation ne sont pas prises (digues, restauration des littoraux, etc.). Les petits États insulaires sont particulièrement vulnérables à toute hausse, même infime, du niveau des mers. Potentiellement, si des mesures d'adaptation conséquentes ne sont pas prises rapidement, les populations des régions côtières pourraient être contraintes, à terme, de se déplacer.



Enfin, le changement climatique se traduira aussi par une raréfaction des ressources en eau potable : il s'agit sans nul doute d'un de ses impacts les moins directement visibles, mais parmi les plus dévastateurs. Cette raréfaction des ressources en eau résultera de trois facteurs concomitants : d'une part, les nappes phréatiques seront affectées par la hausse

du niveau des océans, puisque les réserves d'eau potable seront « contaminées » par l'eau de mer ; d'autre part, la désertification s'intensifiera dans de nombreuses régions ; enfin, la fonte des glaciers résultera en une diminution conséquente des ressources d'eau douce de la planète. Les effets du stress hydrique sur les mouvements migratoires sont difficiles à prévoir : plusieurs études ont ainsi montré que les migrations avaient tendance à décroître lors des périodes de sécheresse, les familles préférant alors affecter leurs ressources disponibles à la satisfaction de besoins immédiats pour leur subsistance. On peut néanmoins émettre l'hypothèse que des manques d'eau plus structurels et permanents pousseraient les populations touchées à l'exil.

RÉGIONS ET POPULATIONS TOUCHÉES Ces impacts du changement climatique affecteront des régions très diverses, qui ont néanmoins généralement en commun d'être situées dans les pays en développement (PED). Là réside un problème essentiel de justice et d'équité : alors que les pays industrialisés sont les premiers responsables du changement climatique, ce sont les PED qui en subiront le plus durement les impacts, alors que leur responsabilité est infiniment moindre. De surcroît, ces pays possèdent des moyens beaucoup moins importants pour financer des mécanismes d'adaptation à

ces impacts, notamment la diversification de leurs économies.

Le programme de recherche européen EACH-FOR (Environmental Change and Forced Migration Scenarios) a analysé, dans une perspective comparative, vingt-trois études de cas de migrations liées à des dégradations de l'environnement. Ces études font apparaître une relation positive entre changements environnementaux et migrations dans les divers cas étudiés. Mais elles révèlent également, et surtout, que toutes les populations ne réagissent pas de la même manière aux dégradations de leur environnement : si les populations les plus favorisées sont souvent les premières à partir, les populations

les plus vulnérables manquent souvent des ressources qui leur permettraient d'envisager de migrer. Si les régions du monde ne seront donc pas touchées d'égale façon par les impacts du changement climatique, les différentes couches d'une population ne le seront pas non plus : les populations les plus vulnérables sont aussi les moins susceptibles de migrer, contrairement à une idée reçue.

Quelles sont les migrations qui ont pu être observées ? En règle générale, la plupart des migrations liées à des facteurs environnementaux sont des déplacements internes, souvent sur de courtes distances. Dans certains cas néanmoins, des migrations internationales sont également observées, mais ces cas constituent l'exception et non la règle : l'épouvantail – pourtant souvent agité – de déplacements massifs vers le Nord doit donc être taillé en pièces. Il est difficile de qualifier l'ensemble de ces déplacements de migrations forcées : l'élément coercitif connaît des degrés variables et un certain nombre de migrations environnementales comportent, pour l'heure, un élément volontaire significatif. S'il est de plus en plus difficile de séparer nettement migrations volontaires et forcées, on observe pourtant que la contrainte à la migration est significativement accentuée dans un contexte de stress environnemental.

FACILITER LES « MIGRATIONS CLIMATIQUES » La migration, parfois temporaire ou saisonnière, permet notamment à la famille de diversifier ses revenus, et constitue de la sorte une forme d'assurance contre le risque environnemental. Pour comprendre la migration comme une stratégie de prévention et de réduction des risques, il s'agit de considérer que les « migrations climatiques » ne sont pas une catégorie spécifique de migrations, mais une déclinaison de processus migratoires qui ont toujours existé.

Ces stratégies peuvent être particulièrement efficaces dans les cas de dégradations progressives de l'environnement, et notamment dans des situations de désertification. Pour l'instant néanmoins, ces migrations restent compromises par des politiques publiques peu adaptées et l'absence de ressources des migrants : seuls les plus nantis peuvent avoir recours à la migration comme forme d'adaptation, les plus vulnérables sont souvent contraints de rester.

Un échec de l'adaptation ?

Le nombre de migrants poussés à l'exil par les impacts du changement climatique dépendra très largement des politiques d'adaptation qui seront développées pour faire face à ces impacts. Ces politiques d'adaptation, même si elles restent imparfaitement définies aujourd'hui, peuvent prendre des formes diverses : renforcement des digues, transformation de l'habitat, diversification de l'économie, réorganisation des pratiques agricoles, etc. La relation entre migration et adaptation est triple : elle concerne à la fois les régions d'origine et de destination, mais également les migrations elles-mêmes.

Outre la nécessaire et urgente réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, le développement de stratégies d'adaptation dans les régions d'origine sera le seul moyen de limiter l'ampleur des flux migratoires. Dans bien des cas, la migration sera l'option ultime, qui ne sera envisagée que si les différentes stratégies d'adaptation ont échoué.

L'adaptation, néanmoins, ne saurait être réservée exclusivement à la région d'origine : les migrations, surtout si elles sont soudaines et massives, entraînent en effet une pression démographique accrue sur les ressources de la région de des-

tination. Ces ressources ne concernent pas uniquement l'accès à la nourriture ou à l'eau potable, mais également les possibilités d'emploi ou de logement. Les régions de destination sont généralement pauvres, situées à faible distance de la région affectée par des dégradations de l'environnement, et souvent incapables de faire face à des afflux soudains de migrants. Ce n'est qu'en développant des mesures d'adaptation que les régions d'accueil des migrants pourront faire face à une pression démographique accrue. C'est donc ici un autre type d'adaptation qui est visé : il ne s'agit plus de faire face aux impacts du changement climatique eux-mêmes, mais aux conséquences socio-économiques de ces impacts.

Enfin, la migration elle-même, loin de représenter un échec de l'adaptation, peut aussi, dans certains cas, être développée comme une stratégie d'adaptation à part entière. Dans ces cas, le choix migratoire permettra aux migrants de réduire leur vulnérabilité aux impacts du changement climatique, tout en relâchant la pression démographique dans leur région d'origine.

F. G.



© HERMANN JOSEPH HACK

L'enjeu politique sera alors de faciliter la migration, plutôt que d'essayer de l'empêcher. Cela passera bien sûr par une prise en charge des coûts de la migration, mais également par une plus grande intégration des politiques migratoires et environnementales. Pour l'instant, ces deux sphères restent largement sourdes l'une à l'autre. Si l'on veut que la migration puisse devenir une véritable stratégie d'adaptation, il faudra pourtant que les politiques migratoires intègrent la variable environnementale, et vice versa.

Il est difficile de brosser un tableau uniforme de la réalité des migrations climatiques, en rai-

Les populations les plus vulnérables sont aussi les moins susceptibles de migrer, contrairement à une idée reçue.

son de la diversité des impacts du réchauffement global, des régions touchées et des types de migrations. Malgré cette diversité, le discours sur les « migrations climatiques » reste ancré dans une perspective déterministe, qui fait de ces migrations le dernier recours devant l'échec d'autres stratégies d'adaptation, et des migrants des victimes impuissantes face au changement climatique.

Il est évident que l'ampleur et la nature de ces migrations dépendront largement des politiques qui seront mises en place, à la fois pour lutter contre les impacts du changement climatique, mais aussi pour faciliter, permettre et/ou encadrer ces migrations. Ce sont bien ces politiques qui détermineront qui pourra migrer, et comment. ●

Frank Biermann et Ingrid Boas, « Preparing for a Warmer World. Towards a Global Governance System to Protect Climate Refugees », Global Governance Working Paper 33, The Global Governance Project, Amsterdam, 2008.

Richard Black, *Refugees, Environment and Development*, Addison Wesley Longman, Harlow (UK), 1998.

Oli Brown, « Migration and Climate Change », IOM Migration Research Series, International Organisation for Migration, Genève, 2008.

Christel Counil et Pierre Mazegga, « Réflexions prospectives sur une protection juridique des réfugiés écologiques », *Revue européenne des migrations internationales* 23 (1):7-34, 2007.

Robert McLeman et Barry Smit, « Migration as an adaptation to climate change », *Climatic Change* 76 (1-2):31-53, 2006.

Alice Poncelet, François Gemenne et Marco Martiniello, « A country made for disasters: environmental vulnerability and forced migration in Bangladesh », présentation à la conférence « Environment, Forced Migration and Social Vulnerability », Bonn, 9-11 octobre 2008.

Astri Suhrke, *Pressure Points: Environmental Degradation, Migration and Conflict*, American Academy of Art and Science, Cambridge (MA), 1993.